



Rue des Grottes, 24

5580 HAN-SUR-LESSE

Rochefort, le 08 septembre 2021.

Nos réf. : 1a.2021.860/VD  
(à rappeler dans la réponse).

Objet : Terrain communal jouxtant le parking sis rue des Grottes à Han-sur-Lesse.

Madame MIKO,

Par courrier du 10.06.2021, vous avez sollicité l'autorisation de pouvoir louer ou acheter la petite parcelle communale sise à l'arrière de votre propriété située rue des Grottes, 24 à Han-sur-Lesse et de pouvoir créer une ouverture (porte) dans la façade arrière de votre bâtiment pour avoir accès à ladite parcelle.

Le Collège communal, en séance du 07 septembre 2021, a décidé de conserver la propriété de ladite parcelle, compte-tenu notamment de la présence de canalisations d'eau en sous-sol et de la proximité du parking communal et de vous proposer de pouvoir l'occuper aux conditions suivantes :

- versement d'un loyer annuel (à indexer) de 25 EUR,
- mise à disposition à titre précaire, valable pour un an, renouvelable par tacite reconduction, avec possibilité pour chacune des parties d'y mettre fin, à tout moment, par l'envoi d'un simple courrier, sans indemnisation quelconque, sauf dégâts constatés à la propriété communale,
- interdiction d'ériger une quelconque construction sur ladite parcelle et de modifier le relief du sol,
- remise en état par l'occupant dès la cessation de l'occupation.

En ce qui concerne la réalisation de l'ouverture dans la façade arrière de votre bâtiment, nous vous invitons à contacter le Service Urbanisme de la Ville (Mme JANS – 084/220.617) afin de lui préciser la nature des travaux à réaliser et savoir si un permis d'urbanisme est requis pour la réalisation de ces travaux.

Si vous êtes favorable à la proposition contenue ci-avant, nous vous invitons à nous le faire savoir par retour de courrier.

Veuillez agréer, [REDACTED] l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,



Le Directeur général,

Luc PIRSON.

La Bourgmestre f.f.,

Corine MULLENS.